

Noyelles-sous-Lens, le 24 juin 2022

## Remise de lampe de la Fondation territoriale des lumières

**Le 24 juin 2022, à 17 h 30, la Fondation territoriale des lumières aura le plaisir de remettre la lampe de la Fondation à l'Epicierie solidaire d'Anzin formalisant ainsi son soutien au projet « Evasion au jardin ».**

Porté par l'Epicierie solidaire d'Anzin, le projet « Evasion au jardin » consiste en la création d'un jardin qui se conçoit, se construit, se cultive à plusieurs. L'objectif du projet est de sensibiliser et éduquer à l'environnement mais aussi de favoriser la mixité sociale, la solidarité et la collaboration entre les habitants. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune. Il suppose concertation et coopération entre les jardiniers et les partenaires impliqués dans le projet. Et ceci, dans la durée.

Toutes les familles d'Anzin sont invitées à participer aux ateliers. La volonté est d'impliquer 5 familles par atelier et même les tout-petits (dès 2 ans !) sont les bienvenus. Une participation financière modeste de 1 € par famille est demandée.

Le comité exécutif de la Fondation territoriale des lumières a décidé de soutenir le projet "Evasion au jardin" à hauteur de 10 000 euros. Le soutien a été fléché sur de l'investissement pour l'aménagement du jardin et notamment l'installation d'une nouvelle serre.



En savoir plus : Florence Quint  
Tel : 06 64 24 03 17

### En savoir plus sur la Fondation territoriale des lumières :

Le 24 avril 2018, un collectif de 10 partenaires privés et parapublics ont créé la Fondation territoriale des lumières autour d'une ambition commune : **lutter contre toute forme de précarité sur le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais**. Cette création s'inscrivait dans la continuité du programme « Mine d'idées » de la Fondation de France.

**Au-delà d'un engagement financier à hauteur de de 700 000 euros sur 5 ans, les 10 partenaires entendent créer de nouvelles coopérations au service de l'intérêt général.**

En mars 2017, les pouvoirs publics ont signé un Contrat d'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais. Il faisait suite au rapport de Jean-Louis Subileau qui, suite à une mission interministérielle d'étude, listait les enjeux auxquels le bassin est confronté. Sur ce vaste territoire comptant 1,2 million d'habitants, de nombreux indicateurs rendent compte d'une situation sociale critique : revenu médian par unité de consommation, logement, chômage, éducation, santé...

**Au regard de cette situation, les acteurs locaux doivent faire face aux enjeux suivants :**

- redonner aux habitants et particulièrement aux jeunes, confiance en l'avenir ;
- combattre le mal logement et améliorer la qualité de vie
- changer l'image du territoire pour le rendre attractif
- favoriser le développement économique et l'innovation sur des thèmes porteurs d'avenir et dans des domaines créateurs d'emplois.

En complément de la mobilisation publique, **la Fondation territoriale des lumières a pour vocation de fédérer des acteurs économiques locaux qui veulent contribuer à réduire la fracture sociale sur le bassin minier**. En finançant des projets portés par les habitants, ils contribueront à les rendre eux aussi acteurs de l'évolution de leur territoire.

Tout projet qui sert l'intérêt général et qui se déroule sur le territoire du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est susceptible d'être aidé s'il respecte quatre critères de sélection :

1. répondre à des besoins auxquels sont confrontés les habitants, notamment les plus vulnérables ;
2. impliquer les habitants bénéficiaires du projet dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation ;
3. susciter de nouvelles solidarités entre habitants ;
4. susciter de nouvelles coopérations entre acteurs locaux.

**Depuis sa création la Fondation a soutenu 56 projets et redistribué 499 506 euros sur le territoire.** Le montant moyen de soutien s'élevait en 2021 à 7 850 euros. En 2021, la Fondation a soutenu la création de l'École des geeks du bâtiment de Loos-en-Gohelle. En 2020 et 2021, elle a soutenu 10 structures de la solidarité fragilisées par la crise covid-19 sur le territoire du bassin minier dans le cadre d'un programme exceptionnel en partenariat avec Pas-de-Calais Actif et Nord Actif.

*Les 10 entreprises fondatrices de la Fondation territoriale des lumières : Agence Nationale de Garantie des Droits des Mineurs ; Groupe Ahnac ; CDC Habitat ; Esprit de France ; Filieris ; Habitat du Nord ; Habitat Hauts de France ; Maisons & Cités ; Norevie ; Ramery*